

Retour sur les programmes de 2015.

Avis du CEDREPS pour l'AEEPS

La contribution du CEDREPS vise à d'une part à interroger la double cohérence disciplinaire et interdisciplinaire qui se doit d'être présente dans ce nouveau texte et d'autre part de pointer les avancées et les difficultés au regard des précédents programmes d'EPS au collège.

On remarquera qu'aucune analyse de la mise en œuvre des programmes précédents (utilisés depuis 7 années) n'est proposée et que les nouvelles (in)cohérences proposées sont posées sans être soutenues par un argumentaire conséquent. Notre réponse s'inscrit davantage comme un large commentaire des propositions actuelles en reprenant certains items demandés par l'institution (voir site du CSP). Pour cela nous traiterons les thématiques suivantes :

1. Avis sur la cohérence générale des programmes
2. La lisibilité et la pertinence de la catégorisation des contenus disciplinaires
3. La pertinence des niveaux d'exigence des attendus de fin de cycle
4. La continuité des apprentissages entre les cycles.
5. Pertinence des propositions EPS au regard des objectifs du socle commun.

I. Avis sur la cohérence générale : le risque d'une EPS éclatée

On constate le passage d'un programme organisé à partir de 2 compétences (de niveau 1 et 2) sur 20 APSA à une version certes, « minimaliste » qui ne fixe en aucun cas de repères d'acquisition. Les repères sont les 8 groupements d'APSA et la distinction entre « découverte » et « approfondissement ». Le programme EPS est alors clairement piloté par les APSA et non par les compétences et les savoirs que chaque élève doit acquérir. Cela laisse beaucoup de marges de manœuvre aux enseignants pour organiser l'EPS au sein de leurs établissements avec un fort risque de disparité, de renforcement des inégalités et de perte d'unité de la discipline sur l'ensemble du cursus cycle 3 et 4. La notion de socle commun est ici réduite à un approfondissement dans un nombre variable de groupement d'APSA. On pourrait imaginer qu'une équipe pédagogique considère que seules les activités d'oppositions collectives et individuelles seront approfondies, alors que d'autres feraient des choix très différents ; peut-on alors encore parler de socle commun ? En cycle 3, il s'agit d'un véritable saupoudrage, d'une dispersion de savoirs aux contours extrêmement flous, reprenant des bribes d'anciennes compétences de niveau 1. Cela ne donne aucun repère stable sur ce que l'enseignant doit faire étudier aux élèves. De plus en cycle 3, la règle de programmation des 7 compétences disciplinaires à valider sur l'ensemble du cycle 3 sera difficile à respecter pour des raisons de formation commune, d'installations, de communication école/collège. Le menu varié et équilibré constitué d'au moins 4 compétences risque de nous faire revenir en arrière du point de vue de l'exhaustivité.

L'objectif du cycle 4 est « L'Éducation physique et sportive garantit à chacun l'accès à une culture sportive et artistique raisonnée participant à une culture universelle » alors qu'au cycle 3 « l'EPS contribue à la formation d'un citoyen, cultivé, lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué ». Quel lien et quelle articulation entre les 2 cycles qui s'appliquent aux élèves de collège ?! L'unité disciplinaire voudrait que l'on ait une finalité et qu'elle soit déclinée à chaque cycle de manière particulière de façon à préciser les dominantes et qu'elle puisse guider les choix des enseignants, ce qui n'est pas le cas. L'EPS du cycle 3 avec les 3 objectifs (Culture, motricité, santé) s'inscrit dans la continuité des programmes précédents mais ne précise en rien ce qui relève du cycle 3, et dans le cycle 4 sur le plan de la finalité à viser en EPS le cycle 4 est en profonde rupture.

En ce qui concerne le cycle 4, les orientations générales mettent l'accent sur l'égalité et la mixité, les capacités d'analyse, la citoyenneté et la santé ce qui semble constituer des priorités à ce niveau. Il serait par contre intéressant de les mettre en relation avec les contributions de l'EPS identifiées pour chacun des domaines du socle. Sur la question de l'égalité, si dans le préambule de l'EPS du Cycle 4, il est rappelé que « filles et garçons construisent, ensemble et à égalité », dans la contribution de l'EPS au domaine 3 du socle. On passe du cycle 3 au cycle 4 du «_refus des discriminations » et « l'application des principes de l'égalité fille/garçon » à « construire des rapports aux autres positifs, en particulier avec les camarades de l'autre sexe » : bref, l'EPS va « magiquement » permettre d'être gentil avec le copain ou la copine ! Rien n'est dit sur la nécessaire éducation à l'égalité F/G dans des contextes de mixité variés, ainsi que sur la vigilance indispensable des enseignant(e)s pour favoriser cette égalité. Par ailleurs dans le tableau du cycle 4 concernant l'EPS et la colonne « domaines du socle commun plus particulièrement concernés », la question de l'égalité disparaît complètement.

Enfin, rien n'est mentionné sur les élèves en situation de handicap, inaptes partiels, ou les élèves à besoins éducatifs particuliers (les Interventions Pédagogiques Particulières ont disparu) comme les élèves en situation de handicap, ce qui est un net recul vis à vis des du programme de 2008. De même, l'association sportive est totalement absente ; pourtant elle contribue de façon non négligeable à la formation du futur citoyen et donc à l'acquisition des compétences du socle. Il serait donc dommage de ne pas le souligner ou pire de l'ignorer.

II. *La lisibilité et la pertinence de la catégorisation des contenus d'enseignement : un cadre d'écriture sans cohérence et des notions mal définies.*

La notion de compétence : si on se réfère à la définition qui a servi de référence au CSP, « une compétence est l'aptitude à mobiliser ses ressources pour faire face à une tâche ou une situation complexe ou inédite ». Les libellés des compétences renvoient davantage à un principe d'action ou à une formulation d'un but indépendamment de tout élément de contexte et de toute caractérisation de niveau de réalisation. La compétence est une formulation de l'intention principale du pratiquant dans une activité relevant d'un groupement spécifique particulier. Ex : Coopérer pour s'adapter collectivement à la confrontation adverse dans le but de remporter le match ou Choisir et conduire en milieu naturel ou artificiel un déplacement rapide, économique, sécurisé...

Le contexte dans lequel est mobilisée la compétence est déterminé par le groupement d'APS auquel elle se réfère ; l'exemple le plus explicite est le cas de la compétence en milieu aquatique et en activités athlétiques. En effet, toutes les deux précisent qu'il faut être capable de produire de la vitesse, la différence réside dans le milieu dans lequel elle est produite. De même, les activités aquatiques forment un groupe unique bien que leurs pratiques répondent à des logiques culturelles très différentes entre natation sportive, sauvetage ou savoir nager par exemple.

Uniquement le cycle 3 précise ce qu'est une compétence « Les compétences représentent la capacité pour un élève à mobiliser des ressources (savoirs, savoirs faire, et savoirs être) devant une tâche, ou situation complexe ». Si on se réfère à cette caractérisation, les libellés des compétences du cycle 4 ne

précisent en rien les éléments de contexte dans lequel doit être mobilisé la compétence. Mais à côté de cela dans le cycle 3 on a « Les sept compétences disciplinaires représentent les champs d'expériences » ; il y a un rapprochement entre ces deux notions sans que soit précisé ce qui les distingue. L'imprécision et la confusion au plan des définitions est très forte ce qui va nuire à la compréhension des textes.

La compétence et attendus : il y a également une source d'incompréhension. « Attendus » est masculin pluriel et « compétence » est féminin. S'agit-il des attendus de la compétence ? Mais alors quels sont-ils ? Pourquoi alors ne pas parler de compétences attendues ?!!! La seule distinction de niveau d'acquisition des compétences est celle induite par la distinction entre « découverte » et « approfondissement » qui reste on ne peut être plus vague. Comment concilier « découverte » et compétence dans le cadre d'une Approche Par Compétence ? S'il s'agit de « découvrir », les attendus seront très faibles, peut-on alors parler de compétence !!!!

Les cadres d'écriture : on constate peu de lien entre les cadres du cycle 3 et 4 des catégories attachées à une compétence.

- Cycle 3 : Connaissances associées, Démarches et méthodes
- Cycle 4 : Domaines du socle concernés, Ressources mobilisables, Repères de progressivité
- Le point le plus important est le fait que les repères de progressivité sont pour la majeure partie en aucun cas des repères de progressivité ! Par exemple en sports de raquettes « Assurer la continuité de l'échange, Explorer des modalités possibles de rupture » peuvent au mieux orienter l'observation mais les critères et les niveaux attendus ne sont pas identifiables. L'acquisition de la compétence ne peut être repérée donc validée. Il y a confusion entre mobilisation de ressources et compétences. Les repères de progressivité sont globaux et ne précisent pas les 2 ou 3 « pas en avant » que l'élève devra franchir au cours de ces 3 années.
- On pourrait également signaler que l'ordre des groupements d'APS n'est pas le même dans les deux cycles : APPN en 1° dans le cycle 3 et en 3 dans le cycle 4. Cette présentation ne facilite pas la lecture des liens.

L'ensemble des notions avancées, le manque de précisions apportées confère un sentiment permanent de confusion et d'incohérence.

III. La pertinence des niveaux d'exigence des attendus de fin de cycle : trop vague pour constituer des repères pour les enseignants.

Les 2 éléments permettant de préciser le niveau d'exigence à l'issue du cycle 4 sont :

- **Les indicateurs de progressivité** : les libelles évoquent de manière trop imprécise les attendus pour permettre d'observer des niveaux. Les compétences ne sont pas des compétences. Les termes employés comme « optimal, optimiser, anticiper pour agrandir le rapport à l'espace et au temps efficacité », ... « chercher des informations, chercher à vaincre » ..., « percevoir le rapport de force »... sont beaucoup trop imprécis pour constituer des repères de progressivité. On observe une confusion entre repères de progressivité et ressources mobilisables.
- **La distinction « découverte » et « approfondissement »** : si le niveau « découverte » renvoie aux premières adaptations motrices, celui d'approfondissement demeure très vague et renvoie aux niveaux d'habiletés dans les APSA. Il sera donc nécessaire aux équipes pédagogiques de préciser ce 2° niveau car aucun élément n'est précisé sauf celui de considérer que les niveaux scolaires doivent se calquer sur les échelles construites par le monde sportif alors que l'on connaît les différences de conditions et d'objectifs. Si les enseignants d'EPS ont repris à leur compte la notion de Forme de Pratique Scolaire, c'est bien face à ce constat d'une impossibilité. Approfondir quelques APSA, lesquelles ? Combien ? Aucune réponse à ces questions qui seront pourtant déterminantes dans l'équilibre de la programmation. On devine ici que cette notion

invite à donner du temps aux enseignants pour faire plusieurs cycles d'un APSA, peut-être 3 pour les amener au niveau attendu. Est-ce cela une EPS ? De plus on court au-devant de différences très importantes entre les établissements.

Concernant le cycle 3, les composantes de la compétence apportent des précisions qui semblent suffisantes.

Les APSA : le retour à la révérence et aux pratiques sportives

Les textes ne font pas du tout mention du fait d'une nécessaire adaptation des pratiques sociales au contexte scolaire. La notion de « forme de pratique scolaire » apparue dans les derniers textes LP 2009 est absente. Quels sont les principes de transposition des pratiques sociales aux pratiques scolaires qui organisent les programmes EPS ? Pas de réponse ou du moins la seule réponse que l'on perçoit, est qu'il s'agit d'être au plus près des pratiques sociales et surtout sportives.

Les activités d'intervention sur soi par l'activité physique (CP5 en lycée et LP) sont absentes alors que très présentes dans la société. On aurait pu espérer une sensibilisation à ces pratiques en fin de cycle 4 car cela correspond à la fin de la scolarité obligatoire, donc à ce que ne peuvent ignorer les élèves futurs citoyens. C'est tout un pan des pratiques qui n'est pas abordé.

L'équilibre des APSA dans la formation de l'élève au cycle 4 est organisé autour de 2 points importants : vivre les 8 groupements d'APS dont certaines seront abordées uniquement sous une forme « découverte » et d'autres « approfondie ». Le choix de l'approfondissement est donc laissé à l'équipe pédagogique sans vigilance particulière. Les conditions matérielles et les compétences ou les réticences des enseignants risquent fort d'influencer les choix d'APSA plutôt que les considérations pédagogiques.

Sans règles claires de programmation, on risque de voir un vrai retour en arrière avec des choix d'activités « historiquement » masculines ; danse, cirque, appn en découverte uniquement, avec à la clé une forte inégalité et tout un pan de la culture auxquels nos élèves n'auront pas accès.

Les ressources mobilisables (connaissances, savoir-faire, méthodes)

Cette notion ici introduite écrite sous la forme « mobilisables » interroge ; en effet, soit on choisit l'expression de ressources mobilisées auquel on comprend que pour être compétent dans une situation se référant à un groupe d'APS, il est nécessaire de mobiliser telles ou telles ressources, mais ici l'utilisation de cet adjectif conduit à penser que cela n'est pas nécessaire ou que certaines des ressources pointées seraient adaptées, lesquelles ? Par exemple en APPN, « la prise d'informations pour choisir l'itinéraire le plus pertinent d'un point à un autre et le conduire en respectant les règles de sécurité » serait une ressource mobilisable pour « choisir et conduire un déplacement rapide, économique et sécurisé ». Quelle différence ? Il y a une confusion importante entre ressources et compétences. Où sont les savoirs-faire, les méthodes ? Rien n'est dit.

IV. La continuité des apprentissages entre les cycles : très difficile à identifier

La catégorisation des compétences :

Au cycle 2, l'EPS est organisée en six compétences. Au cycle 3 en sept compétences disciplinaires désignées comme champs d'expériences motrices. Au cycle 4, on retrouve huit compétences. Pourquoi cette augmentation ? On évoque une compétence interdisciplinaire au cycle 3 qui ne se retrouve pas au cycle 4.

Des inquiétudes sur des libellés des compétences

En APS Duellés, la compétence précise qu'il s'agit « d'interpréter seul... » alors que les programmes de 2008 avaient mis en place des dynamiques d'observateurs et de conseillers dans les compétences attendues de niveau 2.

« Imposer une domination corporelle symbolique et codifiée » ; quel est le sens de cette domination en milieu scolaire ? En quoi cela répond aux valeurs éducatives que l'on cherche à transmettre ? La coopération est mentionnée dans la compétence relative aux sports de combat et non dans celle relative aux sports de raquettes alors qu'elle est toute aussi importante pour apprendre. Ce n'est pas la référence culturelle qui peut justifier ce choix, peut-être la prise en compte de la réalité des conditions scolaires de pratique ? Donc dans certains cas on prend en compte la spécificité scolaire dans d'autres pas ? C'est une logique qu'il est difficile de saisir.

Quelle continuité et cohérence dans la programmation des APSA : au cycle 4, il n'y a aucune précision sur le nombre de compétences « à vivre » à acquérir chaque année (alors qu'il est précisé pour le cycle 3, au moins 4 compétences chaque année) : on pourrait imaginer le retour à des programmations basées sur sports co, sports de raquettes et sports de combat en approfondissement notamment

Au cycle 3, nous trouvons la compétence « Adapter ses déplacements à différents types d'environnement » avec notamment des activités de « roule » (roller, vélo). Est-ce que ces activités peuvent-être poursuivies au cycle 4 dans le cadre des activités de pleine nature pour aborder la compétence « Choisir et conduire en milieu naturel ou artificiel un déplacement rapide, économique, sécurisé » ? Comme il n'y a plus de liste nationale d'APSA, l'équipe pédagogique peut-elle décider de programmer le vélo, le roller au cycle 4 ?

Rien n'est précisé sur la durée des cycles d'enseignement : or, c'est un repère pour les professeurs des écoles et les professeurs d'EPS pour s'organiser, partager des installations, planifier le parcours de formation des élèves. Sans appui institutionnel, il semble difficile de s'accorder sur les temps d'apprentissage minimums nécessaires à la progression des élèves.

V. La pertinence proposée au regard des objectifs du socle commun de connaissances, de compétences et de culture : des liens formels qui s'appuient sur la conviction que la pratique d'APSA est porteuse non pas de valeurs mais de compétences transversales.

Le lien entre les compétences du socle et disciplinaire.

Si on étudie la structure des textes proposés, on peut repérer les points forts suivants :

Domaine	Commun aux cycles 3 et 4	Propre au Cycle 4	Domaines du socle concernés par les groupements APSA
1 Langages	Codes et langages non-verbaux et communication dans les APSA		Lire le milieu APPN Lire le jeu adverse : Sport Co, SDR Aborder la création et vivre des émotions APA
2 Outils		Projet de transformation motrice ou corporelle Apprendre l'intérêt de l'entraînement	S'entraîner Athlé Apprendre à s'entraîner en coopération Combat Apprendre le pilotage de son corps Gym
3 Citoyen	Règles et mixité	La règle comme source d'inventions techniques	Apprendre sa sécurité Natation Respecter l'environnement APPN

		Construire des codes pour évaluer	Construire des rapports positifs Sport CO Comprendre la règle Sport Co Combattre et respecter Combat Respecter la prestation autrui APA
4 Sciences	Principes de Santé et de préparation à l'effort	Principes bioméca et physiologiques	Comprendre le Mvt et l'effort Athlé Comprendre les contraintes du milieu aquatique Natation Aborder la création APA Apprendre à piloter son corps Gym
5 Monde	Les élèves se construisent une culture sportive	Se perfectionner dans des APSA	Se confronter à des épreuves Surmonter une épreuve Adapter sa tactique SDR Vivre des émotions APA Apprécier la prestation d'autrui Gym

Les liens entre cycle 3 et 4

Domaine 5 : on comprend que la culture sportive se construit dans le perfectionnement dans les APSA.

Le lien entre les compétences dans un groupement d'APSA et les domaines du socle : des affirmations sans fondements et des incohérences criantes.

Exemple de lien pour les APA : « aborder la création et vivre des émotions artistiques = D1, D4 et D5 ». Le point commun souligné dans le domaine est la notion de principe de santé.

La lecture des énoncés interroge le lecteur : quels liens ? Quelle ressource commune mobilisée ? On cherchera vainement sauf à se dire que vivre des émotions et les gérer participent de la santé. Mais pourquoi plus cela qu'autre chose ? On mesure ici le côté formel des liens entre le socle et les groupements d'APSA. En sports de raquette, « adapter sa tactique en fonction de l'évolution du rapport de forces » lui aussi est présenté comme cohérent avec ce domaine. La cohérence serait à aller chercher dans l'intitulé du domaine « les systèmes naturels et techniques ».

Prenons le cas des APPN ; si l'élève lit une voie en escalade, de quelle lecture s'agit-il ? Quel lien entre la lecture d'une voie et la lecture d'un document, d'une œuvre littéraire... Est-ce que le seul lien ne réside pas dans l'emploi du même verbe. Quid du lien construit par l'élève à moins de croire à un hypothétique transfert de ...Si l'élève lit une voie lorsqu'il grimpe parce qu'il ne peut faire autrement, est-ce pour cela qu'il apprend à lire, qu'il va s'approprier les contenus précis associés à cette lecture. Pour cela il faudrait que l'enseignant fasse le choix didactique de mettre l'accent sur la lecture de voie. Il y a là une confusion entre mobilisation et apprentissage.

On remarque que les activités gymniques sont les plus complètes, celles qui potentiellement renvoient, sollicitent à tous les domaines du socle. Cette présentation perpétue la croyance en des valeurs

intrinsèques des APSA, croyances qui ont largement démontré leurs limites. De ce point de vue on remarque qu'à aucun moment il n'est fait mention d'une approche critique du sport dans l'éducation physique de l'élève, d'une nécessaire mise à distance des effets délétères de la spectacularisation, la médiatisation du sport qui pourtant ne manquent pas d'interpeller nos élèves. Hasard ? A ce sujet le précédent texte collège 2008 « *L'élève accède ainsi à une culture raisonnée, critique et réfléchie des APSA. Cet apprentissage se fait au travers de pratiques scolaires issues des pratiques sociales, aménagées en fonction des impératifs éducatifs.* »

Pour résumer, les articulations inter-disciplinaires s'appuient de façon privilégiée sur ce qui relève des attitudes ou viennent « habiller » de cognition, ce qui relève du fonctionnement corporel en s'appuyant sur des conceptions du transfert très simplistes.

Les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires

Dans ces EPI, le thème retenu le plus proche de l'EPS est : « corps, santé, bien-être et sécurité ». Il n'est fait aucune mention de ce thème. Comment les enseignants vont-ils traiter cette question ?

On remarque que des liens avec les autres disciplines sont précisés :

SVT : Étude des différents types d'efforts, de la respiration et de la nutrition. Santé.

Technologie : entrée et utilisation de données pour un plan d'entraînement.

Le programme du cycle 4 dit très peu de choses pour ne pas dire rien concernant ces aspects à moins que lors de l'approfondissement d'une APSA cela soit abordé ?

Conclusion : un texte à repenser, une régression pour la l'EPS

La proposition de programmes ne peut en aucun cas être considérée comme une avancée par rapport aux programmes antérieurs, bien au contraire, de l'avis de la très grande majorité pour ne pas de dire l'unanimité des membres du collectif national, ce texte est une régression théorique et pratique qui nous propose une EPS telle que nous la concevions dans les années 1980, c'est-à-dire une EPS fondée sur une pratique polyvalente des APSA calquée sur une progressivité telle qu'entendue dans le milieu sportif et qui considère que les seules caractéristiques ou vertus des APSA suffisent pour servir des intentions pédagogiques, des compétences plus larges. Le modèle sous-jacent aux textes proposés est celui d'un culturalisme simpliste, étroit qui s'en tient à prendre les pratiques sociales physiques et surtout sportives comme objet d'étude. L'objet de l'enseignement de l'EPS est pour nous, la construction d'un rapport à sa propre activité corporelle mise en question par une pratique polyvalente des APSAD.

La profession a largement contribué durant ces 30 années à mener à bien un travail permettant d'identifier ce qui pourrait s'apprendre en EPS, mais on ne retrouve dans ce texte aucun repère qui pourrait donner une cohérence à notre discipline. En l'état, il ne s'agit plus de discuter d'amendements ou de corrections mais d'envisager une refonte complète afin de donner les moyens à l'EPS d'une part de prendre appui sur le travail réalisé pendant ces dernières années par les différents groupes d'innovation pédagogique et d'autre part de proposer une articulation modeste mais cohérente avec les domaines du socle.